

Industrialisation de la bio : la FNAB et la Confédération paysanne quittent le Comité bio d'Interfel

Paris, 23/05/2019. Ce matin, le comité Bio de l'interprofession des fruits et légumes a élu comme co-rapporteur un défenseur affiché d'une agriculture biologique industrialisée, poussant notamment un recours sans restriction au chauffage des serres pour la production de fruits et légumes bio à contre saison, en contradiction totale avec le règlement biologique européen.

L'interprofession des fruits et légumes veut tirer le cahier des charges bio vers le bas

Depuis plusieurs mois, la FNAB, aux côtés des acteurs de l'économie bio que sont Forébio (fédération des organisations économiques de producteurs 100% bio), le Synabio (syndicat des transformateurs et distributeurs bio) et Biocoop, se bat pour empêcher le recours au chauffage en agriculture bio conformément au règlement européen qui stipule que la production biologique doit respecter le cycle des saisons et faire un usage raisonné de l'énergie.

Mathieu Lancry, président de la coopérative 100% bio Norabio, était candidat pour la Confédération paysanne : *« C'était une provocation d'Interfel d'afficher une candidature si ouvertement opposée aux principes de l'agriculture biologique. Nos groupements économiques et nos adhérents paysans et paysannes ont développé la bio en respectant ces principes et en gagnant la confiance du consommateur. La Confédération paysanne et la FNAB ne cautionneront pas les dérives du label bio promues par l'interprofession ».*

Quelle montée en gamme peut-on attendre d'Interfel ?

Emmanuel Aze, responsable de la commission Fruits et légumes de la Confédération paysanne explique : *« dans ce refus d'Interfel de défendre une bio exigeante, on retrouve une incapacité plus globale à aider les producteurs à améliorer leur rémunération et la qualité de leurs produits »* . Le choix du Président de la République de confier aux interprofessions la montée en gamme des produits agricoles et alimentaires montre ici sa limite. Par cette élection, le comité bio d'Interfel va en effet à l'encontre de la demande des citoyennes et des citoyens.

Dans ce contexte, la Confédération paysanne et la FNAB préfèrent quitter le comité Bio d'Interfel.

Contacts presse :

Confédération paysanne :

Emmanuel Aze, Commission Fruit et Légumes : 06 87 32 77 63

Mathieu Lancry - 06 79 59 20 10

FNAB : Jean-Paul Gabillard, secrétaire national Légumes : 06 82 99 18 36